

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Je, soussigné *M^e Brakima Koné*, déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le Code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Fait à LA HAYE, PAYS-BAS, le 20 Octobre, 2009.

(Signature)

Signé en présence du Greffier ou de son représentant :

(Signature)